



Federal Public Sector Labour
Relations and Employment
Board

Commission des relations de
travail et de l'emploi dans le
secteur public fédéral

N° de dossier de la C.R.T.E.S.P.F.
(Pour usage interne seulement)

Formulaire 7

Article 46

du Règlement sur les relations de travail dans le secteur public fédéral

CHOIX DU MODE DE RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS

Loi sur les relations de travail dans le secteur public fédéral

AVIS: 1) L'original et quatre copies de la présente demande doivent être déposées auprès de la Commission.

1. Renseignements sur l'agent négociateur :

Nom :

Adresse postale :

Appartement (*s'il y a lieu*) :

N° et rue :

Ville :

Province ou territoire :

Code postal :

Nom du représentant autorisé :

Adresse postale (*si différente de celle inscrite ci-dessus*) :

Appartement (*s'il y a lieu*) :

N° et rue :

Ville :

Province ou territoire :

Code postal :

N° de téléphone :

N° de télécopieur :

Adresse électronique :

Ajoutez au besoin des feuilles supplémentaires de même format lorsque des renseignements sur plusieurs personnes sont requis ou si l'espace fourni n'est pas suffisant.

2. Renseignements sur l'employeur :

Nom :

Adresse postale :

Appartement (*s'il y a lieu*) :

N° et rue :

Ville :

Province ou territoire :

Code postal :

Nom du représentant autorisé :

Adresse postale (*si différente de celle inscrite ci-dessus*) :

Appartement (*s'il y a lieu*) :

N° et rue :

Ville :

Province ou territoire :

Code postal :

N° de téléphone :

N° de télécopieur :

Adresse électronique :

3. Description détaillée de l'unité de négociation visée par le choix :

4. Mode de règlement des différends choisi pour l'unité de négociation décrite au point 3 :

arbitrage

conciliation

Date (jj/mm/aaaa) :

(signature du représentant autorisé) :

Ajoutez au besoin des feuilles supplémentaires de même format lorsque des renseignements sur plusieurs personnes sont requis ou si l'espace fourni n'est pas suffisant.